

l'esprit; toutes deux proviennent de la *folle du logis* mal contenue par la raison. L'aliéné se trouve dans la situation d'un homme qui rêve, seulement son rêve est sans fin. Il prend les spectres de l'imagination pour des objets réels, il confond le monde intérieur qu'il a créé selon ses caprices et ses convenances avec le monde extérieur, qui est le même pour tous les êtres vivants, et se place ainsi en dehors du sens commun. La folie est un rêve habituel fait dans la veille; l'hallucination est une aliénation momentanée (1). Les sens surexcités produisent spontanément des impressions qui ne correspondent pas à la réalité.

Le même phénomène se présente dans l'*hypnotisme* ou sommeil nerveux. La personne hypnotisée est à la merci de celui qui parle à son imagination. Si on lui assure en termes catégoriques que l'eau qu'elle boit est du vin, que le caillou qu'elle tient est un charbon ardent, que le meuble qui est devant elle est un loup, que ses yeux ne peuvent plus se fermer, ni ses mains s'ouvrir, elle en demeurera convaincue et agira comme dans un songe : elle éprouvera toutes les sensations correspondantes aux objets qu'elle se représente, aux efforts qu'elle fait ou à la frayeur qui la domine. L'hypnotisme est un moyen de provoquer des hallucinations par une contention qui affecte et endort le cerveau; l'imagination, vivement frappée, engendre alors des sensations qui, pour être fictives, ne sont pas moins puissantes que les sensations réelles. La magie a recours à des moyens analogues dans ses évocations (2).

L'action que l'imagination exerce sur les nerfs s'étend même à l'organisme entier. Interposée entre nos deux

(1) AHRENS, *Cours de psychologie*, 5<sup>e</sup> leçon. Paris, 1836.

(2) ALFRED MAURY, *la Magie et l'astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, 2<sup>e</sup> partie. Paris, 1860.

natures, influencée tantôt par la sensibilité, tantôt par l'âme, la fantaisie peut communiquer ou dissiper des maladies comme par enchantement. Captivée par la terreur ou enflammée par la foi, elle exerce des ravages ou fait des prodiges, pourvu qu'elle soit secondée par la disposition du système nerveux. Les exemples abondent dans l'histoire du merveilleux. C'est l'imagination, saisie par une commotion morale, qui parfois arrête le développement du fœtus dans le sein de la mère et crée des monstres (1); c'est elle qui modifie lentement la constitution physique au point d'amener une inflammation dans les organes sur lesquels se concentre l'attention et d'y laisser des stigmates (2); c'est elle qui ensorcelle l'esprit, qui le livre à la possession des démons et lui fait avouer des crimes impossibles; c'est elle qui opère les guérisons miraculeuses attribuées aux amulettes et aux incantations; c'est celle qui sauve et qui tue. « On connaît l'expérience faite par Boerhave à l'hôpital de Harlem et la manière dont il parvint à guérir les enfants qui tombaient en convulsion par sympathie ou par imitation réciproque, en menaçant de l'application d'un fer rouge, qu'il fit apporter, le premier qui viendrait à avoir un accès convulsif. Cet habile observateur trouva ainsi un moyen direct d'agir par l'imagination sur la sensibilité intérieure, en opposant l'affection d'une forte crainte à une affection différente, quoique de même nature, ou en surmontant une passion animale par une autre plus forte (3). »

(1) ISIDORE GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, *Histoire des anomalies de l'organisation*, 4<sup>e</sup> partie, liv. II, chap. II. Paris, 1836.

(2) D<sup>r</sup> WARLOMONT, *Louise Lateau*, Rapport médical sur la stigmatisée de Bois-d'Haine. 2<sup>e</sup> édit. Bruxelles, 1875.

(3) MAINE DE BIRAN, *Nouvelles considérations sur les rapports du physique et du moral de l'homme*, 2<sup>e</sup> partie, § 6. Paris, 1834.

« Les ouvrages de physiologie, dit un autre auteur, rapportent beaucoup de faits qui démontrent l'action puissante de l'imagination sur l'homme sain ou malade. Le plus frappant fut constaté en 1750, à Copenhague. Voulant éprouver les effets de l'imagination, quelques médecins obtinrent qu'un criminel, condamné au supplice de la roue, périrait par un autre moyen, par l'épuisement du sang. Après l'avoir conduit, les yeux bandés, dans la pièce où il devait mourir, on pique le patient aux bras et aux jambes. Le sang coule avec un bruit régulier; bientôt le patient est pris de sueurs froides, de syncopes, de convulsions, et il meurt au bout de deux heures et demie... Or, il n'y avait pas eu de saignée; on avait seulement piqué les bras et les jambes du condamné, et de l'eau s'écoulant de quatre robinets, avait simulé le bruit du sang tombant dans des bassins. La mort de ce malheureux était donc un effet de son imagination (1). »

La corrélation du *sentiment* et du cœur, comme centre de la vie végétative, n'est pas moins facile à constater que celle de la pensée et du cerveau, comme centre de la vie de relation. Forte tête, dit-on, quand il s'agit de l'intelligence; bon cœur, quand il s'agit des affections. L'effet de toute espèce d'émotion, peut-on dire avec Bichat, est de faire naître une altération quelconque dans la vie organique, soumise à l'influence du nerf grand sympathique. La colère accélère les mouvements de la circulation et multiplie l'effort du cœur; c'est sur la force et la rapidité du cours du sang qu'elle exerce son influence. La crainte agit en sens inverse; elle est caractérisée par une faiblesse dans tout le système vasculaire, faiblesse qui empêche le sang d'arriver aux capillaires et détermine la pâleur de la

(1) LOUIS FIGUIER, *Histoire du merveilleux*, t. III, chap. XV.

face. Les affections très-vives peuvent même arrêter le jeu des organes circulatoires: de là les syncopes dont le siège est dans le cœur; de là même la mort, effet quelquefois subit des émotions extrêmes, soit qu'elles exaltent ou qu'elles débilitent outre mesure les organes de la circulation. Une satisfaction inespérée et une douleur violente peuvent amener le même résultat fatal qu'un accès de colère ou une épouvante. « La joie fait peur. » S'ils n'abolissent pas la circulation, ces sentiments peuvent y déposer le germe de légions profondes. Desault avait remarqué que les maladies du cœur, les anévrismes de l'aorte s'étaient multipliés pendant la révolution française. Cette observation s'applique à toutes les commotions politiques, sociales et religieuses, qui enveniment les passions, en raison de la gravité de la situation et du tempérament des peuples. Elle coïncide avec les statistiques médicales qui constatent que les causes morales de la folie et des maladies nerveuses sont aussi fréquentes que les causes physiques (1).

L'action du moral sur la vie interne est donc manifeste. Il est vrai que les passions agissent aussi sur le cerveau et sur les muscles de la vie animale, et peuvent accroître ou paralyser leur puissance. Mais ici l'action est *indirecte*: le système vasculaire et le nerf sympathique sont unis à l'encéphale et lui communiquent l'influence qu'ils ont eux-mêmes subie. Les émotions énergiques font affluer le sang au centre nerveux et l'excitent; les émotions débilitantes entravent la circulation et affaiblissent le cerveau. L'intelligence exerce la même action indirecte sur la vie végétative: c'est que les deux cercles de l'organisation, la tête

(1) BOUDIN, *Traité de géographie et de statistique médicales et des maladies endémiques*, t. II, pp. 298, 452. Paris, 1857.

et le tronc, se pénètrent mutuellement : l'encéphale agit sur les organes internes par l'innervation, comme le sang agit sur les organes de relation par la nutrition.

Toute la vie végétative est sous la dépendance directe du sentiment. En modifiant la circulation, les émotions agréables ou pénibles, violentes ou tendres, expansives ou concentrées modifient également les principaux organes qui concourent à la formation, à la transformation et aux sécrétions du sang. Les poumons, l'estomac, le foie, la rate, les intestins reçoivent le contre-coup des affections de l'âme. Les étouffements, le soupir et le bâillement dans la douleur et dans l'ennui, l'interruption des phénomènes digestifs dans la vivacité de la joie ou de la tristesse, l'épanouissement de la rate et le sourire dans la gaieté, l'altération de la sécrétion biliaire dans la crainte et dans la colère, la sueur froide dans la terreur, l'effusion des larmes dans le chagrin ou dans l'attendrissement indiquent les rapports étroits qui unissent la vie affective de l'esprit à la vie végétative du corps. Les langues anciennes et modernes sont pleines d'images empruntées à la corrélation de ces deux ordres de phénomènes. La tristesse consume, le remords ronge, l'envie dessèche, l'affliction fait déborder le cœur, la fureur circule dans les veines, la colère remue la bile, la joie fait tressaillir les entrailles, la jalousie distille ses poisons dans le cœur ; ces expressions sont conformes à la nature des choses (1).

Le *physique*, à son tour, influe sur le moral. La qualité et la quantité du sang, la rapidité ou la lenteur de la circulation, l'état des organes qui servent à la respiration, à la digestion et aux sécrétions, les embarras gastriques et

(1) BICHAT, *Recherches physiologiques sur la vie et la mort*, 1<sup>re</sup> partie, art. 6.

les maladies intestinales déterminent souvent nos actes volontaires, sans que nous en ayons conscience, en fortifiant ou modérant nos sentiments, et forment ainsi nos habitudes et nos inclinations. L'esprit a son tempérament comme le corps ; le corps a son caractère comme l'esprit ; car le caractère et le tempérament expriment simplement la qualité et la quantité de l'activité soit physique, soit spirituelle. Le caractère de l'esprit modifie d'ordinaire celui du corps, qui a moins de puissance ; mais le tempérament du corps, mieux réglé selon les âges, les climats, le régime et les tendances individuelles, modifie à son tour celui de l'esprit. Selon que la lymphe ou le sang, les poumons ou le foie prédominent, l'âme est mieux disposée au calme ou à l'impétuosité, au courage ou à l'emportement. La faiblesse d'organisation chez l'enfant, dit Bichat, coïncide avec la timidité ; l'audace se déploie chez l'adolescent à mesure que les systèmes pulmonaire et vasculaire l'emportent sur les autres ; les passions égoïstes ou tenaces éclatent dans l'âge viril, où le foie et l'appareil gastrique sont plus prononcés. Les climats agissent sur les humeurs et donnent aux sentiments plus de vivacité ou de mollesse, plus d'expansion ou de concentration. Les aliments empruntés au règne animal ou végétal ont aussi leur influence ; nous ne dirons pas, avec un matérialiste contemporain, que le manger et le boire fournissent la matière qui en nous sent et pense (1) ; mais, à coup sûr, ils rendent les mœurs plus cruelles ou plus douces. Un fait insignifiant en apparence, mais important pour la psychologie et pour l'éducation de l'homme, c'est l'influence du lait de la nourrice sur le caractère de l'enfant. Les passions de la nourrice peuvent

(1) J. MOLESCHOTT, *De l'alimentation et du régime*. Paris, 1858.

altérer le lait : action du moral sur le physique ; et le lait peut affecter les sentiments de l'enfant : action du physique sur le moral. Un point plus important pour la corrélation du sentiment et du cœur, de la pensée et du cerveau, c'est que les deux sexes sont caractérisés au moral par la prédominance respective de la vie intellectuelle ou de la vie affective, et que cette situation de l'âme correspond exactement à la prépondérance de la vie de relation sur la vie de nutrition ou réciproquement (1).

6. La similitude et la communauté d'action de l'esprit et du corps rendent compte du *développement parallèle* de ces deux faces de la nature humaine. Deux substances qui agissent l'une avec l'autre et l'une sur l'autre doivent se développer ensemble. C'est ce qu'on remarque, en effet, dans la succession des âges, dans la périodicité de la veille et du sommeil, dans les divers états qui composent la santé et la maladie.

Le corps et l'âme veillent et dorment en même temps. Il ne faut pas croire que le *sommeil*, qui repose les organes de la vie de relation, soit inutile à l'esprit. L'âme ne dépense qu'une certaine quantité d'activité et, dès lors, elle est sujette à la fatigue comme le corps. Le repos, du reste, n'est pas l'inaction, mais un autre genre d'activité. Les rêves incohérents et bizarres expriment une manière d'être où l'esprit pense et sent autrement que dans la veille. L'âme subit donc la loi de périodicité qui régit tous les êtres organisés sur la terre, quelque dure qu'elle soit pour le succès de ses propres travaux. Elle peut, sans doute, usant de sa liberté, résister aux sollicitations de l'organisme, mais cette opposition est renfermée dans des limites

(1) BURDACH, *Anthropologie*. — E. TANDEL, *Esquisse d'un cours d'anthropologie*, 3<sup>e</sup> partie, chap. 1<sup>er</sup>. Liège, 1845.

étroites. La veille prolongée outre mesure devient un supplice intolérable.

Le corps et l'âme pâttissent et jouissent en même temps. La *santé* est le jeu harmonique des fonctions ; la maladie est un désordre, une absence d'équilibre déterminée par l'atrophie ou par l'hypertrophie d'un organe. Les maladies aiguës et chroniques proviennent de l'excès ou du défaut de l'activité nerveuse (1). Quand le corps est sain, l'âme est saine ; quand le corps est en souffrance, l'âme souffre. Le mouvement régulier ou désordonné des organes appelle l'union ou le trouble des facultés (2).

Le corps et l'âme, enfin, semblent grandir et décliner ensemble. L'un a ses *âges*, l'autre ses *degrés de culture*. Le corps se développe en réalisant dans le temps les idées d'unité, de variété et d'harmonie qui président à son existence dans l'espace. Le mouvement ascendant de la vie, depuis son origine jusqu'à son point culminant, comprend trois phases successives : une période d'unité, où les diverses parties du corps, enveloppées dans l'embryon, restent plus ou moins confondues entre elles ; une période de variété, où les organes apparaissent comme distincts et se développent de plus en plus dans leur opposition ; une période d'harmonie, où l'organisme est pleinement équilibré, où le corps, en possession de toutes ses forces, les dirige avec ensemble vers l'accomplissement de sa destinée. La vie utérine, formée sur le type de l'œuf, l'enfance et la jeunesse, sous la forme du contraste, la maturité, caractérisée par la synthèse, sont les divers âges qui marquent le progrès de la vie. Le déclin commence ensuite, et dans ce

(1) D<sup>r</sup> BASTINGS, *De la faiblesse ou altération de la constitution*. Bruxelles, 1875.

(2) DE FEUCHTERSLEBEN, *Hygiène de l'âme*. Paris, 1853.

mouvement descendant se dessinent les mêmes phases, dans l'ordre inverse, depuis le retour, qui correspond à la maturité, jusqu'à la mort, qui est une contre-naissance. Ces lois, qui s'appliquent à tout être vivant, concernent aussi la vie de l'esprit, considéré dans son union avec la matière (1). Ceux qui reconnaissent avec nous que l'esprit est essentiellement distinct des éléments de la nature ne sauraient admettre qu'il naisse et meure avec le corps. Les âmes ne s'engendrent pas et ne se décomposent pas, parce qu'elles existent en elles-mêmes, indépendantes de l'espace. Aucune combinaison de molécules ne saurait avoir pour effet la création ou la destruction d'un esprit. Mais, à part cette restriction, l'analogie subsiste. L'esprit s'unit intimement à la matière, et cette *incarnation* le fait participer, comme âme, dans sa vie terrestre, aux diverses phases qui marquent le développement du corps. Ses forces sont engourdies d'abord et plus ou moins confuses ; puis elles se dégagent peu à peu et parcourent plusieurs degrés de culture, qui correspondent aux âges, jusqu'à ce qu'elles s'équilibrent.

L'esprit se forme, s'étend, s'élève par l'éducation personnelle et sociale. L'éducation est l'œuvre de toute la vie, mais ses procédés varient selon les âges. Au premier degré de culture prédomine la sensibilité : l'éducation se fait surtout par les sens ; nos connaissances et nos sentiments se restreignent aux objets et aux phénomènes déterminés du monde ; la volonté n'obéit qu'à la sollicitation du plaisir ou à la crainte de la douleur. Au second degré prédomine l'entendement ou la réflexion, la faculté de combiner et de calculer : l'éducation se fait par l'ana-

(1) *Introduction à la philosophie*, chap. IV. Bruxelles, 1838.

lyse ; nos connaissances et nos affections se généralisent et s'élargissent au moyen de l'observation et de l'étude ; la volonté consulte l'intérêt plutôt que la satisfaction du moment et commence à comprendre que l'intérêt bien entendu est conforme à la loi morale. Au troisième degré prédomine la raison, la faculté supérieure qui nous ouvre le monde des idées divines et des principes absolus ; l'éducation personnelle se substitue à l'éducation de la société et de la nature ; l'esprit est développé sous toutes ses faces, dans toutes ses relations avec le monde et avec Dieu ; l'ordre et l'harmonie s'établissent entre toutes les manifestations de la vie spirituelle.

La prédominance de la sensibilité appartient à l'enfance, elle est l'indice de la dépendance de l'âme vis-à-vis du corps. Le règne de la raison appartient à l'âge mûr, il exprime la domination de l'esprit sur la matière. C'est dans la sensibilité que se trouvent les racines de notre servitude, car celui qui n'écoute que la voix des sens est, comme l'animal, l'esclave de ses instincts et de ses jouissances. Telle est cependant notre position sur la terre, que nous devons nous débarrasser de nos chaînes avant de connaître la liberté. L'âme descend sur le globe comme une étrangère ; elle se trouve associée à un corps qu'elle ne connaît pas et doit, à l'aide de ce corps, entrer en relation avec ses semblables et avec la nature pour accomplir sa destinée. L'éducation sociale est le grand instrument du progrès ; mais l'éducation ne peut rien sans le langage, et le langage n'est accessible qu'à l'enfant qui a déjà pris possession de son corps et qui sait le conduire. Les connaissances que nous avons acquises peut-être dans une vie antérieure sont tombées dans l'oubli pendant cette longue digression et ce pénible apprentissage. Il est donc vrai que toute la vie de l'esprit et la méthode même que

nous devons suivre pour notre perfectionnement se ressentent de la liaison de l'âme avec la matière. Le développement de l'esprit suit pas à pas le développement du corps : la raison ne vient pas avant l'âge. C'est seulement dans la période d'harmonie, qui couronne la marche ascendante de la vie, que l'esprit atteint toute sa liberté d'action et conquiert son empire légitime sur l'organisme. Mais à peine sommes-nous à l'apogée de la courbe, que le corps commence à perdre ses forces, que ses muscles s'épuisent, que ses sens se ferment un à un, et l'esprit paraît de nouveau suivre l'organisme sur la pente qui le mène à la mort. La mémoire s'éclipse avec la sensibilité, avec la direction volontaire des organes, et cette perte seule, s'il faut juger de la réalité par l'apparence, annonce la ruine de toutes les facultés de l'âme.

Le *parallelisme* entre la vie spirituelle et la vie physique a été souvent signalé comme un argument invincible en faveur de la doctrine matérialiste. Il n'y a là cependant qu'une simple corrélation de deux substances distinctes, qui se développent ensemble et qui sont mutuellement entre elles dans le rapport de but à moyen, comme parties d'un même organisme. En effet, le corps dépend de l'esprit au moins autant que l'esprit dépend du corps. L'esprit préside à l'éducation physique et communique aux formes et aux mouvements du corps un reflet de sa propre culture. Le développement harmonique des organes est l'objet d'une science que l'intelligence seule possède et applique. L'âme se manifeste au dehors et donne à tout l'organisme le cachet de sa personnalité, comme l'enseigne la physiognomonie. C'est pourquoi l'homme bien élevé a un autre aspect qu'un rustre, un imbécile ou un fou. La beauté même est une transfiguration du corps par l'âme; elle est incomplète sans la participation de la

pensée et du sentiment. De là la supériorité de l'art moderne sur l'art antique, au point de vue de l'expression, malgré les soins que les anciens donnaient à la conformation du corps. La dépendance est donc réciproque. Si l'avantage est d'un côté dans l'enfance, elle est de l'autre dans la maturité : l'âme, d'abord dominée par la matière, finit par la subjuguier à son tour. S'il y avait là un rapport de causalité, il faudrait que la cause et l'effet pussent changer de rôle. On ne peut donc affirmer entre les deux substances qu'un rapport de conditionnalité. Dès lors, la distinction subsiste entre elles.

Ce qui prouve que l'esprit et le corps sont entre eux dans un rapport de conditionnalité et non de causalité, c'est que leur développement parallèle est sujet à des *anomalies* nombreuses. La causalité est la relation unilatérale des parties au tout : si l'esprit avait sa cause dans le corps, il dépendrait absolument du corps et ne pourrait jamais échapper à son influence ; si le corps avait sa cause dans l'esprit, le physique serait dominé sans réserve par le moral. La conditionnalité est la relation bilatérale des parties entre elles : si l'esprit et le corps sont deux parties d'un même tout, douées chacune d'une activité propre et soumises chacune à ses propres lois, on conçoit aisément que des divergences et même des oppositions éclatent entre le physique et le moral. L'observation confirme cette dernière hypothèse et dément les deux autres.

Il n'est pas rare, en effet, que la constitution de l'esprit diffère de celle du corps, au point de vue des âges, des organes ou de la combinaison des propriétés. Les *forces* physiques ne correspondent pas toujours aux forces morales, ni les maladies mentales aux désordres organiques; le corps peut être sain et vigoureux quand l'esprit est débile ou malade; le cerveau même est souvent intact

dans la folie (1). Même phénomène dans les *états périodiques* de la vie : le corps peut veiller ou dormir, tandis que l'esprit est endormi ou éveillé ; c'est ce qui arrive, d'une part dans la rêverie, de l'autre dans le somnambulisme et dans les rêves lucides. Ces contrastes se remarquent encore au sujet des tempéraments, des caractères, des dispositions et des sexes. Une âme virile habite parfois un corps de femme et une âme féminine un corps d'homme. L'esprit peut, par sa volonté libre, modifier en bien ou en mal ses tendances, perfectionner ou vicier toutes les déterminations de son activité, pendant que le corps, soumis à un mouvement plus régulier, conserve son naturel et ses habitudes.

La correspondance même entre le *sentiment* et la vie végétative, entre l'*intelligence* et le système nerveux, est sujette à des altérations profondes. Plus l'esprit a d'empire sur lui-même, mieux il peut se tenir à l'abri des influences physiques. Le cours de nos sentiments n'est pas nécessairement interrompu par une digestion troublée, ni par la corruption du sang. Il est même douteux, en présence des faits nombreux cités par les matérialistes, que l'intégrité du cerveau soit indispensable à la manifestation de l'intelligence. Cabanis avoue que « des portions considérables du cerveau sont consumées par différentes maladies, sont enlevées par divers accidents ou par des opérations nécessaires, sans que la sensibilité générale, les fonctions les plus délicates de la vie et les facultés de l'esprit en reçoivent aucune atteinte. » L'auteur n'en persiste pas moins à dire que « l'homme intérieur, c'est l'organe cérébral, » et « que le

(1) J.-P. DURAND (de Gros), *Essais de physiologie philosophique*. Paris, 1866.

cerveau digère en quelque sorte les impressions, qu'il fait organiquement la sécrétion de la pensée » (1).

M. Janet résume parfaitement la question du *cerveau* et de la *pensée* en recourant aux autorités les plus compétentes en matière de physiologie comparée. Aux matérialistes qui prétendent que l'intelligence est nécessairement en raison directe de la *masse absolue* du cerveau, il rappelle que le chien n'a pas plus de cervelle que le mouton et que l'homme en a moins que l'éléphant et les cétacés. Contre ceux qui invoquent le *poids relatif* du cerveau par rapport à la masse du corps, il soutient que l'homme, à cet égard, est inférieur à plusieurs espèces de singes et d'oiseaux, y compris le serin. Contre ceux qui s'appuient sur le volume du *cerveau* par rapport au reste de l'*encéphale*, il prétend que l'homme, à cet égard, est égal au bœuf et qu'il est à peine supérieur au canard, au corbeau, au sanglier. Contre ceux qui attachent plus d'importance à la forme qu'au fond, à la *structure* du cerveau qu'à la quantité de matière nerveuse, il établit que les insectes sont plus intelligents que certains vertébrés, tels que les poissons, et que, parmi les vertébrés, le chien et l'éléphant sont plus intelligents que le singe, dont le cerveau ressemble le plus à celui de l'homme. A ceux qui font dépendre la pensée du nombre des *circonvolutions cérébrales*, il oppose que les ruminants sont mieux partagés au physique sous ce rapport que les carnassiers, quoiqu'ils aient moins de finesse et de jugement, et que les plus petites espèces de singes, qui sont le mieux douées au moral, ont le cerveau lisse. A ceux qui placent le siège des facultés éminentes de l'esprit dans les *lobes antérieurs* du cerveau, il objecte que

(1) CABANIS, *Rapports du physique et du moral de l'homme*.

cette partie est précisément la plus développée chez les idiots et les imbéciles. A ceux qui expliquent les inégalités intellectuelles par la *composition chimique* de la matière nerveuse et surtout par la présence ou l'absence de phosphore, comme si la pensée était une phosphorescence du cerveau, un feu follet, il répond que la proportion est la même chez les aliénés et chez les hommes sains, et que les poissons, qui ont le plus de phosphore dans leur cerveau, ne sont pas moins les plus stupides des animaux. A ceux enfin qui font de l'homme un singe perfectionné en se fondant sur la similitude des cerveaux, il demande, la ressemblance étant admise, qu'on veuille bien rendre compte de la différence énorme qui existe au point de vue de l'âme entre le dernier des bimanés et le premier des quadrumanes (1). La théorie de l'*origine simienne* de l'homme, dit un autre auteur, est « un simple jeu d'esprit, en faveur duquel on n'a pu invoquer encore aucun fait sérieux et dont, au contraire, tout démontre le peu de fondement (2).

Les âges et les *degrés de culture* sont encore plus souvent en désaccord. Il suffit de faire quelques observations sur les enfants et les vieillards pour constater qu'il y a, d'une part, des esprits précoces ou tardifs, dont le développement précède ou suit de loin le développement du corps, et de l'autre, des esprits qui s'usent ou restent verts, avant ou après le dépérissement des organes. Le corps a une activité

(1) P. JANET, *le Cerveau et la pensée*, chap. II et III, 1867.  
— J. TISSOT, *Psychologie comparée*. Paris, 1878.

(2) A. DE QUATREFAGES, *Rapport sur les progrès de l'anthropologie*, p. 252. Paris, 1867. — EDGAR QUINET, *la Création*, liv. VI, chap. 1<sup>er</sup>. Paris, 1870.

enchaînée qui le force à parcourir régulièrement ses divers âges; l'esprit, au contraire, a une activité libre qui lui permet d'accélérer ou de ralentir sa marche et de s'arrêter soit au second, soit au premier degré de culture. De là des oppositions fréquentes entre l'éducation physique et l'éducation morale, oppositions qui se manifestent encore dans la vie de l'humanité entre la culture de l'individu et la culture générale de son époque. La prédominance de la sensibilité est d'ordinaire, dans le développement de l'esprit, une phase transitoire, qui s'efface à mesure que le corps se fortifie et que l'intelligence s'ouvre aux inspirations de l'idéal; mais cette phase peut aussi devenir définitive. L'âme alors, parvenue au point culminant de sa carrière terrestre, consacre toutes ses forces à la poursuite des biens sensibles; les goûts et les préoccupations de l'enfant la captivent, mais se transforment, au mépris de la raison, en passions égoïstes ou brutales. Il y a des hommes qui passent toute leur vie dans la servitude des sens et qui ne comprennent rien au mouvement de la civilisation; il y a des peuples entiers qui perdent la trace de l'humanité et qui restent stationnaires dans la sauvagerie. D'autres vont au delà, mais ne dépassent pas la culture de la réflexion et de ses calculs ambitieux et personnels; le dévouement, la charité, le culte pur de la science et de l'art, l'accomplissement absolu du devoir leur sont presque inconnus. C'est là l'état général des peuples civilisés dans les temps modernes. L'âge de raison n'est pas encore venu pour l'humanité sur le globe; mais les esprits d'élite devançant leur époque et tout annonce le règne futur de l'harmonie (1).

(1) *Études sur la religion*, chap. I, § 1<sup>er</sup>.

7. L'union de l'esprit et du corps est encore *permanente*, c'est-à-dire indissoluble et perpétuelle pendant tout le cours et dans tous les états de la vie actuelle. Nous savons que ce *mariage* a commencé sur la terre, puisque notre corps est un produit de la nature qui se forme et se décompose dans le temps; mais nous n'avons point conscience de ce commencement. Nos souvenirs ne remontent guère qu'à la troisième année après la naissance, et depuis ce moment nous sommes comme esprits unis au même corps. L'incarnation est même antérieure à l'acte le plus éloigné que nous puissions nous rappeler; car elle est indispensable au langage, qui se manifeste déjà pendant la première ou la seconde année. Mais quelle est son origine? C'est ce que l'observation ne permet pas de décider. Tout ce qu'on peut affirmer, c'est qu'elle existe pour nous aussi loin que portent nos souvenirs, et qu'elle subsiste d'une manière continue jusqu'à la mort. Le sommeil, la folie, la défaillance, la léthargie, les névroses peuvent affaiblir, mais non interrompre l'union. L'esprit et le corps s'allient à divers degrés: ils sont tantôt plus isolés, tantôt plus intimes, mais ils ne se séparent qu'à la mort. Cette séparation est définitive, puisque le corps entre aussitôt en dissolution et restitue à la terre les éléments inorganiques dont il avait formé ses tissus. La réapparition de l'esprit dans un corps inanimé, dans un cadavre, est impossible; il y a lieu seulement de distinguer entre la mort réelle et la mort apparente.

8. L'union est *exclusive* ou *individuelle*, en ce sens qu'un seul esprit est associé pour la vie à un seul corps. Il faut se placer en dehors de toute observation pour soutenir qu'une âme quelconque, ange ou démon, homme ou bête, peut prendre possession d'un corps étranger et se sub-

stituer à l'esprit qui le dirige. Il est possible seulement qu'un esprit en domine un autre, en agissant sur l'imagination ou sur les nerfs, et subjugue assez la volonté d'autrui pour lui faire exécuter les mouvements qu'il commande. L'influence de l'homme sur ses semblables est conforme à l'expérience et devient souvent une condition d'amélioration dans la vie individuelle ou sociale; l'union même des esprits entre eux, sans aucun intermédiaire, est une possibilité qu'on ne doit pas repousser sans preuve, soit dans une autre vie, soit dans le développement ultérieur de la vie terrestre; mais rien n'autorise à croire que les esprits émigrent et se disputent les corps déjà pourvus d'une âme, comme on l'admettait dans les anciennes mythologies, au sujet de la métamorphose des dieux et de la métempsycose des mortels, comme on l'admettait encore dans la théologie au moyen âge, au sujet de la possession des démons. La démonomanie est une forme particulière de l'aliénation mentale, qui ne se rencontre que dans les siècles d'ignorance et chez les esprits incultes. Cette maladie disparaît de nos jours, grâce aux progrès et à la vulgarisation des sciences naturelles, et trouve une explication suffisante dans les effets surprenants de l'imagination sur les constitutions nerveuses. L'hypnotisme présente quelques phénomènes analogues, mais le démon est remplacé par un expérimentateur, qui signale d'avance le mode et les limites de son action sur le cerveau; le merveilleux fait place à la science. A chaque esprit un corps; à chaque corps organisé une âme: voilà le spectacle de la vie présente. On peut ajouter, en vertu de la similitude que nous avons constatée entre l'organisation spirituelle et l'organisation matérielle de l'homme, que l'esprit et le corps se conyignent ou sont faits l'un pour l'autre; en conséquence, s'il y a une vie future

pour nous et si l'âme doit y contracter une nouvelle union avec la matière, il est permis de penser que cette matière sera en harmonie avec la condition de l'esprit. Une âme humaine incarnée dans une forme animale est une manifeste contradiction.

9. L'union de l'esprit et du corps est enfin *involontaire*. Les limites de la mémoire nous empêchent de reconnaître si l'incarnation est complètement indépendante de notre volonté à son origine sur la terre; mais elle l'est à coup sûr dans sa continuation et dans sa terminaison. Nous ne pouvons ni la modifier, ni la faire cesser par le seul effet de notre volonté, pour entrer comme esprits dans de nouveaux rapports avec la matière. Il est vrai que l'esprit peut détruire l'organisme, mais en recourant aux forces du corps et non par la volonté pure. Le *suicide* atteste l'indépendance de l'esprit, qui peut maîtriser l'instinct de conservation, mais prouve en même temps que son mariage avec le corps ne peut être rompu que par la mort. En dehors de cet acte, réprouvé par la raison, la durée de la vie terrestre est entièrement soustraite à notre libre arbitre. C'est là un fait grave, qui intéresse tout le régime moral de l'univers. En effet, l'union de l'esprit et du corps détermine nos rapports avec la famille, avec la nation, avec la race, avec l'humanité du globe; elle engage toute notre destinée terrestre, en nous plaçant dans des *conditions* heureuses ou malheureuses pour notre développement en ce monde; et cependant cette union paraît, à son origine, indépendante de notre volonté. Son terme aura probablement la même influence sur notre destinée future, car si l'âme est immortelle, la mort est une renaissance; et cependant ce terme est involontaire. Quelle est donc la cause de ce mariage entre un esprit individuel et un corps individuel? A cette question, nous ne trouvons qu'une

seule réponse sérieuse : c'est Dieu. Et si l'on demande ensuite pourquoi les conditions humaines sont inégales ici-bas, dès la naissance, nous sommes logiquement amenés à considérer la vie présente comme la suite et la sanction d'une vie antérieure (1).

---

(1) *Introduction à la philosophie*, chap. III : Le monde spirituel.